



POURQUOI UNE NEWSLETTER ?

Cette newsletter destinée aux agents et aux élus de la collectivité, a pour but de vous informer sur toutes les actualités concernant la mairie, tous services confondus. Ce document concernera notamment les informations relatives aux agents (arrivée de nouveaux agents, explication sur les missions particulières...) ou aux événements municipaux, voire encore au fonctionnement communal. Nous espérons que vous prendrez plaisir à le lire, et qu'il vous apportera des renseignements utiles. Enfin, cette newsletter se veut collaborative. N'hésitez pas à proposer vos idées de sujets auprès de Julien au service communication :

julien.gassmann@audun-le-tiche.fr

Bonne lecture à toutes et à tous !

Eric GIRI

Directeur Général des Services

BIENVENUE AUX NOUVEAUX AGENTS !



De nouveaux agents ont intégré la municipalité : (de gauche à droite) Kivin PAGNY (ASVP), Kévin GOUZARSKI (CCAS), Léna VALERIANI (CCAS), Audrey GINOLFI (*secrétaire technique*), Julien DE GRAEVE (*espaces verts*) et Cédric MERLETTE (*atelier municipal*). Nous leur souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.

EURO 2024 - COMPETITION ACHARNEE !

Dans le cadre de l'Euro 2024, la mairie a lancé un concours de pronostics avec pas moins de 38 feuilles de participation ! Qui aura su anticiper les bons scores et trouver le futur champion d'Europe? Réponse après le 14 juillet !



Site de la ville : www.audun-le-tiche.fr
Pour accéder à l'intranet, cliquer sur le cadenas
LOGIN : Mairie
MOT DE PASSE : Mairie#57390



MA VILLE
 AU QUOTIDIEN
 FAMILLE & SOLIDARITÉ
 ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE
 LOISIRS, CULTURE & SPORT

Affichage réglementaire
 Prendre rendez-vous

LE PATRIMOINE EN VIDÉO
 Découvrez la vidéo présentant le patrimoine d'Audun-le-Tiche.
 En savoir plus

MES DÉMARCHES
 RAPPORTS DES CM
 DÉCHÈTAGE TRI

Vous trouverez sur le site Internet de la ville une rubrique particulière qui vous est dédiée, dans laquelle vous trouverez de très nombreuses informations sur le fonctionnement municipal, la réglementation, vos droits, les documents types (retraite, mutuelle, carrières et rémunérations...), mais aussi des notes internes, des formulaires à télécharger et de nombreux autres supports qui visent à faciliter votre quotidien.

CARNET ROSE : BIENVENUE À ALICE

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'Emilie JULLION, ATSEM, a donné naissance le 23 mai à la petite Alice. Toutes nos félicitations aux heureux parents !



LES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION



Les L.D.G. ont été approuvées lors du comité technique du 4 juin 2024 et adoptées pour 6 ans par arrêté N° MA-192-2024.

Elles ont pour objectif de fixer les critères d'appréciation de la manière de servir des agents, lors d'une proposition d'avancement de grade, en précisant les modalités de prise en compte de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle des agents.

Une note de service d'explications est consultable **sur le site intranet** et vos chefs de services respectifs, sont à votre disposition pour de plus amples renseignements.

INONDATIONS

Suite aux importantes inondations survenues ces derniers jours, le CNAS rappelle qu'il propose* :

la prestation Catastrophe naturelle d'un montant maximal de 600 € pour faire face aux premières dépenses ;

le prêt Catastrophe naturelle d'un montant maximal de 3 000 € au TAEG fixe de 1 %, remboursable sur 30 mois maximum (cumulable avec le prêt Amélioration de l'habitat d'un montant maximal de 7 500 € remboursable sur 1 à 6,5 ans) ;

le Secours exceptionnel d'un montant maximal de 610 €.

les Cartes cadeau physiques et dématérialisées (Auchan, Castorama, Ikéa, Darty, Fnac...)

Pour tout renseignement, les bénéficiaires sinistrés peuvent s'adresser au correspondant CNAS de leur structure et à l'antenne CNAS EST (03 90 40 72 00 – contact-est@cnas.fr)



A NE PAS MANQUER : LA MANIFESTATION DU 13 JUILLET !

REJOIGNEZ LE GROUPE DE RÉDACTION DE LA NEWSLETTER !

Des idées ? Des sujets à mettre en avant ? N'hésitez pas à rejoindre l'équipe de rédaction de la newsletter qui se réunit de manière trimes-trielle pour préparer au mieux un journal qui vous ressemble et parle de vous ! Pour y participer, envoyer un mail à : julien.gassmann@audun-le-tiche.fr.

Audun-le-Tiche

13 juillet

Nouveau lieu !
 Nouveau parcours !
 Nouvelles animations !

Défilé et Feu d'artifice tiré sous réserve des conditions climatiques

PROGRAMME

18h **BAL POPULAIRE** - Place Marchesin
 Restauration et buvette - Soirée animée par DJ Amor'lo
 Maquillage enfants avec Toinett'Grimm de 18h à 23h

21h **DÉFILÉ** au départ de la Place du Château, passant avenue Paul Roef pour terminer Place Marchesin
 Distribution de bâtons lumineux tricolores aux enfants

23h **FEUX D'ARTIFICE** - Visible de la Place Marchesin